

Coordonnées du représentant légal :

Nom : _____ Prénom : _____ Commune : _____

☎ : _____ Adresse email : _____

Enfant : Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Mettre 1 croix dans le lieu et dans chaque jour de présence de votre enfant

Coupon à remettre au Centre Social Rural **avant le 13 août 2025**

Le prépaiement n'est plus obligatoire. Vous pourrez choisir de régler à réception de la facture ou continuer d'effectuer les prépaiements.

☐ **CUIGY EN BRAY (07h00 à 18h30)**

– Capacité d'accueil = **20** enfants maximum

MERCREDIS	Septembre				Octobre		
Attention, la priorité sera donnée aux enfants de la commune	03	10	17	24	01	08	15
07h00-08h00							
08h00-09h00							
09h00-17h00 (forfait 8 heures) - Avec restauration collective +4€*							
17h00-18h00							
18h00-18h30							

* La restauration est à réserver et à payer au service périscolaire-Mairie

☐ **LA BOSSE (07h00 à 19h00)**

– Capacité d'accueil = **30** enfants maximum

MERCREDIS	Septembre				Octobre		
Attention, la priorité sera donnée aux enfants du RPI	03	10	17	24	01	08	15
07h00-08h00							
08h00-09h00							
09h00-17h00 (forfait 8 heures) - Apporter son pique-nique							
17h00-18h00							
18h00-19h00							

☐ **ONS EN BRAY (07h30 à 18h30)**

– Capacité d'accueil = **30** enfants maximum

MERCREDIS	Septembre				Octobre		
Attention, la priorité sera donnée aux enfants de la commune	03	10	17	24	01	08	15
07h30-08h30							
08h30-09h30							
09h30-17h30 (forfait 8 heures) - Apporter son pique-nique							
17h30-18h30							

☐ **St GERMER DE FLY (07h00 à 19h00)**

– Capacité d'accueil = **30** enfants maximum

MERCREDIS	Septembre				Octobre		
Attention, la priorité sera donnée aux enfants de la commune	03	10	17	24	01	08	15
07h00-08h00							
08h00-09h00							
09h00-17h00 (forfait 8 heures) - Apporter son pique-nique							
17h00-18h00							
18h00-19h00							

Bon pour accord / Date et Signature

PRÉINSCRIPTIONS – ACM MERCREDIS SEPTEMBRE-OCTOBRE 2025

Date de réception

Coordonnées du représentant légal :

Nom : _____ Prénom : _____ Commune : _____

☎ : _____ Adresse email : _____

Enfant : Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Mettre 1 croix dans le lieu et dans chaque jour de présence de votre enfant

Coupon à remettre au Centre Social Rural **avant le 13 août 2025**

Le prépaiement n'est plus obligatoire. Vous pourrez choisir de régler à réception de la facture ou continuer d'effectuer les prépaiements.

☐ CUIGY EN BRAY (07h00 à 18h30)

– Capacité d'accueil = 20 enfants maximum

MERCREDIS	Septembre				Octobre		
Attention, la priorité sera donnée aux enfants de la commune	03	10	17	24	01	08	15
07h00-08h00							
08h00-09h00							
09h00-17h00 (forfait 8 heures) - Avec restauration collective +4€*							
17h00-18h00							
18h00-18h30							

* La restauration est à réserver et à payer au service périscolaire-Mairie

☐ LA BOSSE (07h00 à 19h00)

– Capacité d'accueil = 30 enfants maximum

MERCREDIS	Septembre				Octobre		
Attention, la priorité sera donnée aux enfants du RPI	03	10	17	24	01	08	15
07h00-08h00							
08h00-09h00							
09h00-17h00 (forfait 8 heures) - Apporter son pique-nique							
17h00-18h00							
18h00-19h00							

☐ ONS EN BRAY (07h30 à 18h30)

– Capacité d'accueil = 30 enfants maximum

MERCREDIS	Septembre				Octobre		
Attention, la priorité sera donnée aux enfants de la commune	03	10	17	24	01	08	15
07h30-08h30							
08h30-09h30							
09h30-17h30 (forfait 8 heures) - Apporter son pique-nique							
17h30-18h30							

☐ St GERMER DE FLY (07h00 à 19h00)

– Capacité d'accueil = 30 enfants maximum

MERCREDIS	Septembre				Octobre		
Attention, la priorité sera donnée aux enfants de la commune	03	10	17	24	01	08	15
07h00-08h00							
08h00-09h00							
09h00-17h00 (forfait 8 heures) - Apporter son pique-nique							
17h00-18h00							
18h00-19h00							

Bon pour accord / Date et Signature